



## COMMISSION MILIEUX AQUATIQUES COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

### **Objet de la réunion :**

- Présentation des travaux réalisés par le Symcécia et perspectives : Continuité écologique ; Travaux hydro morphologiques ;
- Présentation des travaux réalisés par la FDAAPPMA et perspectives : Partenariat sur l'effacement de petits seuils ; Travaux hydro morpho sur ruisseaux pépinières ;
- Présentation de la Maitrise d'ouvrage Agence de l'Eau Artois-Picardie, continuité écologique sur les affluents de la Canche, hors Ternoise (programme de travaux 2014 et 2015) ;
- Point sur les nouveaux classements 214-17 par la DDTM.

Date : le 6 novembre 2013

Rédactrice : Valérie CHERIGIE, animatrice de la Commission Locale de l'Eau

Le présent compte-rendu a pour objet le rapport des principales remarques formulées par les membres de la commission en complément des présentations réalisés en séance et mises en ligne sur le site : [www.sagedelacanche.fr](http://www.sagedelacanche.fr), rubrique « Commission Milieux Aquatiques ».

Commission Milieux Aquatiques - 5 novembre 2013  
+ PH DUSANIER.  
Excusés : M. Lecomte ; M. Rapin ; M. Gosselin ; Mme Tixier (DREAL) ; M. Fourmy (CEN) ; Max Thérouanne (ARS) + DREAL

Nom et prénom	Organisme	Mail et signature
ROUSSEL Arnaud	UP CLE	
Jean Charles BRUYELLE	CIF	
Michel SHUVALE	CLE CCMTD	
Philippe Jean-Luc	Sanctuaire C.O.S.T.	
François RIQUET	Agence de Dev. des Vallées	 fran.riquet@orange.fr
DARQUE Jean Claude	Maire	 jeanclaude.darque@free.fr
CAVORY Marion	Mairie Montcaillou	 marioncavery@orange.fr

LECLERCQ Daniel  
Com de comm  
Prévent

Mail : leclercq.daniel@yaho.fr

Nom et prénom	Organisme	Mail et signature
MARTIN Christian	ASVD Belle eau de l'Amiens	
WARD Alain	CE N 590762	 al.ward@wanadoo.fr
BOUCAULT Sébastien	FOAAPPNAGE	 sebastien.boucault@peche.fr
TOURDAN Stéphane	ACAP	
Fouquet Jean Michel	Région Nord Pas de Calais Département	
Magali TRANDEN	CCI Côte d'Opale	 magali.tranden@cci-cote-d-opale.fr
Hilfies Benoit	Ipamer Bully/Men	 benoit.hilfies@ipamer.fr
HEOIS Renaud	CRPF	 renaud.heois@crpf.fr

Nom et prénom	Organisme	Mail et signature
HAVET Noëmi	CRPF	 noemi.havet@crpf.fr
ROSON Philippe	ONEMA S162	 s162@onema.fr philippe.rosan@onema.fr
DESTAREZ Florence	DDT162	 florence.destarez@pas-de-calais.fr
Blazjewski Benoit	FOAAPPNAGE	 benoit.blazjewski@peche62.fr
MASSEY Olivier	Agence Vallées - Fontaineilles	 om.sma@agencevallees.fr
BACQUET Sébastien	CG62 MDI du Montcaillou	 bacquet.sebastien@cg62.fr
THIERY Thierry	fontaineilles	 thierry.thierry@fontaineilles.intercommun.fr
Rosselle Arnaud Nicolas NARETTE	SYMCIA SYMCIA	 arnaud.rosselle@symcia.fr nicolas.narette@symcia.fr
Serge de Lamoignon	CCF/F62	 serge.de.lamoignon@ccf62.fr

Le début de la séance est l'occasion d'un rappel relatif à l'enjeu majeur 2 du SAGE consacré aux milieux aquatiques et à la qualité des eaux superficielles, ainsi qu'au règlement du SAGE. Il est également mentionné le travail réalisé en 2012 pour l'inventaire complémentaire des zones humides conformément aux réserves de l'arrêté d'approbation du SAGE du 3 octobre 2011. Cet inventaire étant finalisé, les services de la Préfecture doivent indiquer à la CLE, la procédure adéquate pour valider ces compléments et notamment le cadre de la nouvelle enquête publique.

### **1 – Présentation des travaux réalisés par le Sycméa et perspectives : Continuité écologique ; Travaux de restauration hydro morphologiques** (Hervé Régniez, Nicolas Mariette, Arnaud Rousselle)

Voir détail de la présentation disponible sur [www.sagedelacanche.fr](http://www.sagedelacanche.fr), rubrique « Commission Milieux Aquatiques ».

Les principaux commentaires et questions ont été les suivants :

- **Question relative aux financements des ouvrages** : le plan de financement est aujourd'hui moins favorable compte-tenu du désengagement de certains partenaires comme le Conseil Région Nord Pas de Calais ; il y a également obligation pour le maître d'ouvrage à financer 20 % du coût de l'opération ; dans le cas du Sycméa, celui-ci est maître d'ouvrage par délégation donc il existe une possibilité de déplaçonnement ; Néanmoins, l'Agence de l'Eau soutient à hauteur de 60 % maximum les passes à poisson et 80 % les travaux à caractère de renaturation (effacement, arasement,...) ; il faudra donc regarder du côté du FEDER ou du département du Pas de Calais pour un éventuel complément de 20 % ; au niveau du Sycméa, les possibilités d'intervention en tant que maître d'ouvrage délégué sont actuellement restreinte aux barrages à usage économique, les autres propriétaires, dans la majorité des cas, ne peuvent pas financer les 20 % restant à charge (cas de Beaurainville par exemple pour le Moulin de la Bleuance ; cas du barrage Pinget à Brimeux) ; le Sycméa s'appuie sur les partenariats (FDAAPPMA par exemple) pour « avancer » dans ces objectifs de reconquête de la continuité écologique ;
- **Question des comportements « inadaptés » des riverains des cours d'eau** : une sensibilisation et une communication apparaissent nécessaires et par exemple, un guide permettant d'expliquer les bonnes actions et les comportements à prescrire.

## 2 - Présentation des travaux réalisés par la FDAAPPMA et perspectives : Partenariat sur l'effacement de petits seuils ; Travaux hydro morpho sur ruisseaux pépinières. (Benoît Blazejweski ; Julien Boucault)

Voir détail de la présentation disponible sur [www.sagedelacanche.fr](http://www.sagedelacanche.fr), rubrique « Commission Milieux Aquatiques ».

Les principaux commentaires et questions ont été les suivants :

- **Projet de restauration du marais de Contes** : ce projet a été initié en 2009 et la mise en œuvre des travaux démarre mi-novembre 2013 ; ce projet est ambitieux et vise à restaurer la fonctionnalité écologique du marais en enlevant 20 000 m<sup>3</sup> de sédiments, en améliorant la capacité d'auto-épuration (lagunage) et en séparant le fonctionnement hydraulique du ruisseau du Fliers avec le marais ; celui-ci va à terme contourner le marais sur plus d'un kilomètre ; le budget dépasse un million d'euro, financé à 50 % par l'Agence de l'Eau et 50 % par le FEDER ; la FDAAPPMA en tant qu'association a la possibilité de dé plafonner au-delà des 80 % ; l'inconvénient réside dans la trésorerie avec un risque « de blocage » parfois avec le FEDER pour certains postes ! Ce projet vise également à obtenir une plus-value sur l'halieutique ; Julien Boucault, ingénieur à la FDAAPPMA, indique que l'association dispose d'un budget d'environ 300 000,00€/an pour réaliser des opérations de restauration écologique sur les linéaires des associations de pêche ; une évaluation de l'efficacité des actions réalisées est systématiquement faite dans le cadre d'indicateurs piscicoles principalement (réalisation d'échantillonnages des populations avant le projet, suivi de la reproduction à l'amont et à l'aval) ;
- **Question relative à l'évaluation des projets réalisés** : compte-tenu du coût des travaux réalisés, il apparaît nécessaire de communiquer auprès du public, les résultats obtenus ; le Pays du Ternois et le Pays du Montreuillois commencent à réfléchir sur une forme de tourisme pêche, il faut donc que l'on puisse relier l'environnement et l'économie ; peut-on rassembler les données pour démontrer de cette efficacité ? La FD est en cours d'acquisition de 2 compteurs à poissons financés par l'Agence de l'Eau et la Région ; un compteur équipé d'une caméra vidéo est prévu à Auchy les Hesdin d'ici fin 2013 avec une convention entre le Symcésa et la mairie d'Auchy les Hesdin ; les données de migration seront disponibles à partir de 2014 pour mettre en évidence les poissons qui entrent sur le bassin de la Ternoise ; les fédérations du Nord, du Pas de Calais et de la Somme sont en cours de conception d'un observatoire piscicole à l'échelle Artois-Picardie qui permettra à partir de 2014, de compiler toutes les données de pêche électrique ; cette donnée apparaîtra sous la forme d'une carte interactive ; La FD 62 prévoit également de réaliser une étude de radiopistage sur les saumons et les truites de mer pour évaluer l'impact des ouvrages sur la Canche en 2015 (étude en cours sur l'Authie)

### **3 - Présentation de la Maitrise d'ouvrage Agence de l'Eau Artois-Picardie, continuité écologique sur les affluents de la Canche, hors Ternoise (programme de travaux 2014 et 2015)** (Stéphane Jourdan)

Voir détail de la présentation disponible sur [www.sagedelacanche.fr](http://www.sagedelacanche.fr), rubrique « Commission Milieux Aquatiques ».

### **4 - Point sur les nouveaux classements 214-17 par la DDTM** (Florence Desmaretz)

- **Question relative au courrier transmis à chaque propriétaire d'ouvrage (septembre 2013)** : il est demandé de transmettre les règlements d'eau ; cette demande reste néanmoins informelle et réside davantage du « souhait » des services en charge à la DDTM qui ne dispose pas de toutes les données ; il est rappelé que pour les ouvrages ayant fait l'objet de travaux, l'arrêté préfectoral comporte cette information relative au règlement d'eau ; certains propriétaires ont été étonnés de cette nouvelle demande ; il y a lieu à présent d'insister sur les propriétaires qui n'ont pas encore fourni leur règlement auprès des services de la DDTM car pour certains barrages, celle-ci ne dispose d'aucune information dans le cadre d'une régularisation administrative ;
- **Question relative au « transport suffisant » (du cours d'eau) à assurer** : l'évaluation ne pourra se faire que sur une expérience de terrain et par exemple des calculs de bathymétrie sur les sédiments ; la notion du « suffisant » reste à la charge du Préfet ; il a lieu de souligner que le texte réglementaire n'a pas été spécifiquement écrit pour les ouvrages d'Artois-Picardie ; l'évaluation se fera au cas par cas selon les rivières ; néanmoins, cette « incertitude » entraîne souvent des contentieux ; il faut aussi rappeler que cela fait 22 ans que l'obligation s'applique ! ceux qui ne sont pas en conformité avec le 432-6 sont toujours dans l'illégalité !

**Conclusion (Jean-Charles BRUYELLE)** : L'objectif de la commission est de se retrouver d'ici 6 à 8 mois sur le thème la trame bleue et les zones humides avec un point sur l'évolution des sujets évoqués lors de cette réunion.